



Evolution et continuité de la

gestion des crises en Afrique

Après cinquante ans d'indépendance, les pays d'Afrique subsaharienne connaissent toujours des crises, internes ou importées, qui se gèrent encore par des interventions extérieures, mais aussi par la négociation. Aujourd'hui, le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix se concrétise, les organisations régionales montent en puissance, l'Union européenne et la Chine entrent en scène.

Le général Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre, a présenté le théâtre africain au cours d'une conférence organisée, le 11 mai 2011 au Sénat, par l'association Géostratégies 2000. En voici les principales caractéristiques : richesse en matières premières ; diversité linguistique ; insécurité alimentaire doublée d'absence de circuits commerciaux interrégionaux ; insuffisance éducative ; antagonismes religieux ; trafics illicites ; pressions migratoires ; stagnation du produit national brut depuis 1980 en général mais avec certaines zones en forte croissance (+ 6 % par an) ; urbanisation en hausse ; lieu de nouvelles ambitions (Chine) ; victime de ses attirances pour la ville et l'Europe ; capacité de survie économique, enthousiasme et léthargie ; jeunesse trop négligée par la France. « *Tous les ferments de la révolution en cours dans les pays arabes sont en œuvre, mais pourtant ça n'explose pas* », constate le général Thorette.

Les crises

Une crise est une période de tension mettant en jeu les intérêts fondamentaux de deux ou plusieurs acteurs, selon le général Thorette. Elle se caractérise par divers facteurs, parfois cumulés : rupture de l'équilibre des forces politiques en présence ; durée plus ou moins longue (un an ou très longtemps) ; pénurie alimentaire ; dégradation de l'environnement (déforestation, accès difficile à l'eau) ; instabilité économique ; insécurité. Des tendances lourdes se manifestent en Afrique subsaharienne : la géographie (héritage des zones d'influence des grandes puissances européennes du XIXe siècle) ; l'Histoire (création d'Etats hétérogènes) ; les idéologies importées (reliques de la guerre froide) ; les rivalités ancestrales des ethnies ; la démographie (surpopulation ou sous-peuplement selon les zones) ; les grandes migrations vers la France et d'autres pays d'Afrique ; les aspirations des peuples à une meilleure gouvernance ;

l'inégalité d'accès aux richesses. Toutes ces tendances constituent des enjeux permanents et stratégiques. S'y ajoutent des éléments circonstanciels : déstabilisations diverses (guerres, atrocités) ; perturbations climatiques (sècheresse, famine) ; nouveaux acteurs (organisations non gouvernementales, media) ; Etats stables (Sénégal, Gabon, Ghana, Afrique du Sud), faibles (la plupart des autres) ou effondrés (Somalie) ; actions des organisations internationales (ONU, UE, Union africaine et organisations régionales) .

La France, qui dispose de bases au Gabon et à Djibouti, est la seule à intervenir dans les crises en Afrique. Malgré ses engagements en cours (Afghanistan et Libye), elle peut encore y projeter jusqu'à 3.000 hommes. Ses troupes constituent des facteurs de stabilisation...et de retombées économiques (!), mais leur perception par la population varie selon les pays. L'Africain n'est pas terroriste par nature. L'Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique), organisation importée, s'appuie sur des Etats faillis et des tribus touaregs rebelles à toute autorité. Enfin, les entreprises chinoises dynamisent l'économie des pays de l'Afrique subsaharienne aujourd'hui, mais la déstabiliseront à terme car elles n'emploient pas la main d'œuvre locale, estime le général Thorette.

Loïc Salmon

Le général d'armée (2^e S) Bernard Thorette choisit l'infanterie de marine à sa sortie de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1967. Il est diplômé de l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris (arabe), breveté de Ecole supérieure de guerre et auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de défense nationale. Il a été notamment chef de corps du 3^e Régiment d'infanterie de marine pendant la guerre du golfe (1991), contributeur à la création de la Direction du renseignement militaire (1992), chef du Centre opérationnel interarmées (1995), chef du cabinet militaire du ministre de la Défense Alain Richard (1998) et chef d'état-major de l'armée de Terre (2002-2006). Nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire en 2008, le général Thorette est grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la Croix de guerre TOE avec palme, de la Croix de la valeur militaire avec étoiles de bronze et de plusieurs décorations étrangères.